

Réf: Dossier 461103

Avis de constitution

SOCIETE « DOO-TELECOM »

Siège ABIDJAN YOPOUGON LOKOA, Lot 1641, Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOO-TELECOM »

Objet : -TRANSFERT ELECTRONIQUE D'ARGENT
-VENTE DE TELEPHONES ET ACCESSOIRES
TELEPHONIQUES

-IMPORT-EXPORT

-COMMERCE GENERAL

-VENTE D'ARTICLES FEMININ,HOMME,ENFANT

-VENTE DE BIJOUX-MONTRES ET SENTEURS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON LOKOA, Lot 1641, Ilot

Dirigeant(s) M DJABOUNY OUMAR OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12542 du 10/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75000/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

